

GLOSSAIRE

- A Amphihalin** : caractère d'un organisme qui vit alternativement en eau douce et en eau de mer
- Anadrome** : se dit d'une espèce de poisson amphihalin se reproduisant en eau douce (synonyme de potamotoque). Se dit de la migration vers l'amont
- B Bull** : Chez l'aloise, le mâle et la femelle remontent en surface tournant sur eux-mêmes face à face en frappant violemment la surface de l'eau avec leur nageoire caudale. Ils créent ainsi beaucoup de bruit et des remous. Cette phase, appelé « bull » a lieu la nuit. La femelle expulse alors ses œufs que le mâle féconde. Le comptage acoustique des bulls est utilisé pour évaluer l'intensité de la reproduction et son évolution dans le temps.
- C Catadrome** : espèce de poisson se reproduisant en mer (synonyme de thalassotoque).
- E Échappement** : l'anguille arrivée au stade adulte, appelée anguille argentée, va quitter l'aval et l'estuaire des fleuves pour la mer. Ce phénomène qui marque le début de la migration vers la mer des Sargasses est appelé échappement. Le règlement européen a fixé comme objectif un taux d'échappement de 40 % de la biomasse pristine, c'est à dire de la biomasse d'origine, mais ce taux d'échappement reste très difficile à appréhender.
- G Grau** : en matière maritime, un grau est un espace opérant une communication entre les eaux de la mer et les eaux intérieures. Un grau s'ouvre au point le plus faible du cordon littoral, à l'occasion d'une crue ou d'une tempête. Les eaux des graus (mi-douces, mi-salées) sont généralement très poissonneuses. Grau est un terme occitan signifiant « estuaire » ou « chenal ».
- I Itéropare** : se dit d'une espèce de poisson qui se reproduit plusieurs fois au cours de leur vie (alose, lamproie marine)
- L Lagune** : Une lagune est une étendue d'eau généralement peu profonde séparée de la mer par un cordon littoral. Souvent constitué de sable fin, ce cordon se modifie naturellement, il est vulnérable aux assauts de la mer (tempêtes, tsunamis) et à diverses formes d'artificialisation. Les lagunes sont parfois appelées étangs littoraux ou barachois. D'un point de vue scientifique, les lagunes constituent un modèle d'écosystème paralique, zone naturelle constituant une « masse d'eau de transition » entre le milieu marin et le milieu continental au titre de la directive cadre sur l'eau
- LSE** : La limite de salure des eaux (LSE) est la délimitation entre eaux marines et eaux fluviales dans les estuaires. Elle constitue la frontière entre le champ d'application de la réglementation de la pêche maritime et de la pêche fluviale. La limite de salure de l'eau des fleuves, rivières et canaux est déterminée par les décrets du 4 juillet 1853 (pour la mer du Nord, Manche, Atlantique) et du 19 novembre 1859 (pour la Méditerranée). Elle est décidée après analyse de la salinité de l'eau en plusieurs points. Le décret 75-293 régit l'exploitation de la chasse sur le domaine public maritime et sur la partie des cours d'eau domaniaux située à l'aval de la limite de salure des eaux. C'est donc une limite qui est utilisée dans la réglementation lorsqu'il s'agit de traiter des espèces vivantes.
- R Recrutement** : Le recrutement fluvial concerne la part des anguilles qui migrent vers l'amont du fleuve. Il s'agit donc de la migration des individus de petite taille (< 12cm), civelles et anguilletes, qui ne sont pas encore sédentarisés en eau douce. Cette migration est appelée la migration anadrome dans le cycle biologique de l'espèce.
- P Potamotoque** : se dit d'une espèce de poisson amphihalin se reproduisant en rivière, et venant grandir en mer comme les aloses ou les lamproies.
- S Sémelpare** : se dit d'une espèce de poisson qui se reproduit une fois au cours de sa vie (anguille)
- T Thalassotoque** : se dit d'une espèce de poisson se reproduisant en mer et migrant pour croître en rivière comme l'anguille.